



Déclaration du SNUIPP-FSU 11 CAPD du 29 janvier 2019

Tout d'abord le SNUipp-FSU 11 présente ses meilleurs vœux à cette assemblée pour l'année 2019.

L'installation de cette nouvelle CAPD est l'occasion pour nous, membres élues, de rappeler notre attachement au paritarisme et notre opposition aux orientations du gouvernement qui sont en rupture totale avec le travail réalisé actuellement par les représentant.es et les élu.es des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire ou des possibles erreurs de l'administration.

Nous regrettons la suppression du CNESCO (Conseil national d'Évaluation du Système Scolaire) dont le travail, très utile pour les enseignants et les chercheurs a été salué par un rapport parlementaire. Nous dénonçons son remplacement par un Conseil d'évaluation de l'école (CEE), dont huit membres sur dix seront désignés par le ministère.

Aussi, nous sommes toutes et tous sérieusement inquiets de la tournure que prennent les réformes de M. Blanquer et très largement déçus par son absence de reconnaissance salariale de notre travail. Nous entendons ses discours mais nous ne sommes pas dupes. Pendant qu'il tente d'amadouer l'opinion publique, il continue de mettre en place des mesures et des réformes loin des préoccupations des enseignants et des revendications de notre syndicat. La colère gronde dans l'Éducation Nationale :

- Devons-nous accepter que les professeurs des écoles ne touchent aucune prime de fin d'année malgré leur investissement permanent et cela faute de moyens budgétaires ?
- Devons-nous accepter que les rémunérations des professeurs des écoles en France soient parmi les plus basses des pays comparables de l'OCDE ou encore bien inférieures aux cadres de la Fonction publique ou du secteur privé ?
- Devons-nous accepter que notre point d'indice reste gelé alors qu'on nous vend des promesses d'augmentation du pouvoir d'achat ? La revalorisation des rémunérations doit concerner tous les fonctionnaires
- Devons-nous accepter que l'on puisse balayer d'un revers de main l'AGS des instituteurs pour le passage à la HC ?

De plus, de grandes inquiétudes planent cette année sur le mouvement intra-départemental aussi bien au niveau des règles qui vont se voir modifier avec l'apparition des "priorités nationales" qu'au niveau des dates avec la nouvelle application. Les mouvements inter ou intra départementaux sont des moments importants dans la vie des collègues qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie et donc de travail et par là même celles de leurs élèves. Nous resterons donc très vigilants sur ces points pour continuer à en préserver la transparence et l'équité.